



Charleroi, le 8 novembre 2005

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réaction d'Olivier CHASTEL suite à l'A.G. de « La Carolorégienne »

Au nom du MR de CHARLEROI, le Député fédéral MR Olivier CHASTEL, Vice-Président de la Chambre des Représentants, tient à réagir suite à l'installation du nouveau Conseil d'Administration de La Carolorégienne lors de l'Assemblée Générale de cette société qui s'est tenue hier soir.

Le Député fédéral MR Olivier CHASTEL regrette particulièrement que le poste d'administrateur qui devait être réservé à un représentant du secteur privé ait été attribué à un représentant politique de la section PS de COUILLET.

Le Député fédéral MR Olivier CHASTEL note que cette attitude est en complète contradiction avec la volonté affichée par le nouveau Président de rompre avec les méthodes du passé.

D'une manière plus générale, le Député fédéral MR Olivier CHASTEL souhaite maintenant que, conformément aux engagements pris par le PS, les organes décisionnels des 4 autres sociétés de logement de la Ville de CHARLEROI soient recomposés afin d'y inclure des représentants des partis de l'opposition démocratique dans un souci de transparence si nécessaire dans le secteur du logement social.

Dans ce but, le Député fédéral MR Olivier CHASTEL dépose une question écrite au Conseil communal à destination du nouvel Echevin du logement, Monsieur Marc PARMENTIER.